GARANTIE LIMITÉE

Les nettoyeurs à pression/désherbeurs thermiques fabriqués par **MS Gregson inc.** sont garantis, à l'acheteur initial au détail, comme étant exempts de vices de matériaux ou de fabrication pour les délais spécifiés ci-dessous. Les conditions d'utilisation normale conformes aux instructions décrites dans ce manuel s'appliquent. Cette garantie limitée est sujette aux exclusions ci-dessous énumérées. Elle est calculée à partir de la date de livraison à l'acheteur initial et s'applique aux composantes originales seulement. Les pièces remplacées sous cette garantie jouissent du délai restant de la garantie pour les composantes correspondantes.

GARANTIE DE 5 ANS SUR LES PIÈCES, 1 AN SUR LA MAIN-D'ŒUVRE

Les composantes métalliques fabriquées par **MS Gregson** inc., telles que bâtis, poignées, gardes, grillages et plaques de protection, couvercles, et les serpentins de chauffage** sont couverts par une garantie de 5 ans.

- * Les pompes sont couvertes par une garantie de 2 ans par le manufacturier des pompes. La garantie du manufacturier ne s'applique pas aux dommages causés par le transport, par le gel, par des composantes de remplacement autres que celles du manufacturier, par un mauvais usage ou abus, ni à l'usure normale des pièces en mouvement ou composantes affectées par les pièces en mouvement.
- ** Les serpentins de chauffage sont protégés par une garantie au prorata de 5 ans à l'acheteur initial selon le barème décroissant suivant :
- Remplacement ou réparation sans frais durant les 2 premières années.
- Remplacement ou réparation avec 40% des frais au client durant la troisième année.
- Remplacement ou réparation avec 60% des frais au client durant la quatrième année.
- Remplacement ou réparation avec 80% des frais au client durant la cinquième année.

GARANTIE DE 1 AN SUR LES PIÈCES, 1 AN SUR LA MAIN-D'ŒUVRE

Les autres composantes, excluant les accessoires mentionnés ci-dessous et les items d'entretien courant mentionnés ci-dessous, sont couvertes par une garantie de 1 an sur les pièces et la main-d'œuvre.

GARANTIE DE 30 JOURS SUR LES ACCESSOIRES

Les accessoires tels les boyaux haute pression, raccords rapides, pivots, pistolets, lances, buses, manomètres, protecteurs thermiques et options sont couverts par une garantie de 30 jours sur les pièces.

GARANTIE OFFERTE PAR D'AUTRES MANUFACTURIERS

Les moteurs à essence, les batteries ou autres items, dont le manufacturier offre directement une garantie, sont réparés dans un centre de service autorisé du manufacturier correspondant. **MS Gregson inc.** ne peut offrir de garantie sur ces items.

EXCLUSIONS DE CETTE GARANTIE

La présente garantie ne couvre pas les items suivants :

- Ajustements de routine et articles d'entretien courant tels que lubrifiants, bougies d'allumage, filtres, joints toriques, fusibles, soupapes et joints d'étanchéité de pompe.
- Dommages ou mauvais fonctionnement suite à un accident, un choc, un abus, des modifications apportées à l'équipement sans autorisation, une installation ou une réparation inadéquate, un manquement aux instructions d'entretien du manufacturier ou une utilisation outrepassant les directives fournies dans ce manuel ou le sens commun.
- Dommages dus au gel, détérioration chimique, rouille, corrosion, accumulation de tartre ou expansion thermique.
- Dommages causés par des composantes de remplacement autres que celles obtenues de ou approuvées par MS Gregson inc.
- Dommages causés par une alimentation insuffisante en eau ou une eau de mauvaise qualité.
- Dommages dus à l'utilisation d'un mauvais combustible, des impuretés ou de l'eau dans le combustible ou une panne de combustible.
- Transport jusqu'au concessionnaire, frais de déplacement, dommages durant le transport.

EXÉCUTION DE RÉPARATION PENDANT LA PÉRIODE DE GARANTIE

Pour obtenir le service de garantie sur des pièces garanties par **MS Gregson inc.**, vous devez retourner le produit à votre concessionnaire **MS Gregson** autorisé, port payé, avec une preuve d'achat, dans les délais applicables de garantie. Pour obtenir le service de garantie sur les composantes garanties par d'autres manufacturiers, votre concessionnaire peut vous aider à obtenir ces services dans un centre local de service autorisé.

LIMITE DE LA RESPONSABILITÉ

La responsabilité de MS Gregson inc. pour les dommages particuliers, accidentels ou conséquents est expressé-ment déniée. En aucun temps, la responsabilité de MS Gregson inc. ne peut excéder le prix d'achat du produit en question. LA PRÉSENTE GARANTIE TIENT LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLI-CITE D'ADAPTATION POUR UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. MS Gregson inc. n'autorise aucune autre partie, incluant les concessionnaires MS Gregson autorisés, à faire toute représentation ou promesse au nom de MS Gregson inc. ou à modifier les termes, conditions ou limitations d'aucune façon. Il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que l'installation et l'utilisation des produits MS Gregson respectent les codes locaux. Bien que MS Gregson inc. tente de s'assurer que ses produits rencontrent les codes nationaux, elle ne peut être responsable de la façon dont le client choisit d'installer ou d'utiliser le produit.